

UPOV

TG/SETARIA(proj.7)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2012-08-22

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

MILLET D'ITALIE

Code UPOV : SETAR_ITA

Setaria italica (L.) Beauv.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert de la Chine**pour examen par le**Comité de rédaction élargi à sa réunion
qui se tiendra à Genève les 9 et 10 janvier 2013*

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Setaria italica</i> L., <i>Setaria italica</i> (L.) Beauv.	Foxtail Millet, Italian Millet, Hungary Millet	Millet d'Italie, Millet des oiseaux, Sétaire d'Italie	Italienhirse, Kolbenhirse	Dana, Mijo de cola de zorro, Moha de Hungria

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE.....	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES.....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	6
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LEGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	13
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	13
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	13
8.3 CODE DECIMAL POUR LES PHASES DE CROISSANCE DES CEREALES (MILLET D'ITALIE).....	18
9. BIBLIOGRAPHIE.....	20
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	21

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Setaria italica* (L.) Beauv.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

100 g.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par un nombre dans la deuxième colonne du tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque nombre sont décrits au chapitre 8.3.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 1000 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 Essais supplémentaires

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 Distinction

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 1000 plantes, 15 plantes hors type sont tolérées.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : pigmentation anthocyanique de la gaine de la feuille basale (caractère 2)
- b) Époque d'épiaison (caractère 6)
- c) Tige : longueur (caractère 15)
- d) Grain : couleur (caractère 27)
- e) Endosperme : type (caractère 29)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

- | | | |
|----------------|--|--------------------------|
| (*) | Caractère avec astérisque | – voir le chapitre 6.1.2 |
| QL | Caractère qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| QN | Caractère quantitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| PQ | Caractère pseudo-qualitatif | – voir le chapitre 6.3 |
| MG, MS, VG, VS | | – voir le chapitre 4.1.5 |
| (a) | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1 | |
| (+) | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2 | |
| 11-92 | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.3. | |

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (+)	VG 11	First leaf: shape of tip	Première feuille : forme du sommet	Erstes Blatt: Form der Spitze	Primera hoja: forma del ápice	
PQ	pointed	pointue	spitz	puntiaguda	Lianggu	1
	pointed to rounded	pointue à arrondie	spitz bis abgerundet	puntiaguda a redondeada	Ribenchixu	2
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Yugu 8	3
2. (*) (+)	VG 15	Plant: anthocyanin coloration of basal leaf sheath	Plante : pigmentation anthocyanique de la gaine de la feuille basale	Pflanze: Anthocyanfärbung der basalen Blattscheide	Planta: pigmentación antocianica de la vaina de la hoja basal	
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Jingumi	1
	medium	moyenne	mittel	media	Ribenchixu	2
	strong	forte	stark	fuerte	Lianggu	3
3.	VG 35	Plant: intensity of green color of foliage	Plante : intensité de la couleur verte du feuillage	Pflanze: Intensität der Grünfärbung des Laubes	Planta: intensidad del color verde del follaje	
QN	light	claire	hell	claro	Jinmiaogu	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Yugu 1	3
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Jingumi	5
4. (+)	VG 35	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte	
QN	erect	dressée	aufgerichtet	erecto	Yugu 1	1
	semi-erect	demi-dressée	halbaufrecht	semierecto	Hongruangu	2
	spreading	étalée	breitwüchsig	extendido	Yin 120	3
5. (+)	VG 35	Plant: anthocyanin coloration of leaf pedestal	Plante : pigmentation anthocyanique du piédestal de la feuille	Pflanze: Anthocyanfärbung des Blattnotens	Planta: pigmentación antocianica de la base de la hoja	
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Jinmiaogu	1
	medium	moyenne	mittel	media	Lianggu	2
	strong	forte	stark	fuerte	Hongmiaoqing	3
6. (*) (+)	MG	Time of heading	Époque d'épiaison	Zeitpunkt des Rispenschiebens	Época de espigado	
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Loulxiu	1
	early	précoce	früh	temprana	Lianggu	3
	medium	moyenne	mittel	media	Jinmiaogu	5
	late	tardive	spät	tardía	Ribenchixu	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	W56	9

		English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	VG 45	Stem: anthocyanin coloration of brace roots	Tige : pigmentation anthocyanique des racines	Stengel: Anthocyanfärbung der Stelzwurzeln	Tallo: pigmentacion antociánica de las raíces de anclaje		
QL		absent	absente	fehlend	ausente	Yugu 8	1
		present	présente	vorhanden	presente	Ribenchixu	9
8. (*) (+)	VG 47	Leaf: attitude of blade	Feuille : port du limbe	Blatt: Haltung der Blattspreite	Hoja: porte del limbo		
QN		erect	dressé	aufgerichtet	erecto	Anai 3	1
		semi erect	demi-dressé	halbaufrrecht	semierecto	Lianggu	2
		horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Ribenchixu	3
		drooping	retombant	überhängend	colgante	Jinmiaogu	4
9. (*) (+)	VG 65	Panicle: length of bristles	Panicule : longueur des épines	Rispe: Länge der Borsten	Panícula: longitud de las aristas		
QN		short	courte	kurz	corta	Yugu 8	1
		medium	moyenne	mittel	media	Lianggu	3
		long	longue	lang	larga	Ribenchixu	5
10.	VG 65	Panicle: anthocyanin coloration of bristles	Panicule : pigmentation anthocyanique des épines	Rispe: Anthocyanfärbung der Borsten	Panícula: pigmentación antociánica de las aristas		
QL		absent	absente	fehlend	ausente	Yugu 8	1
		present	présente	vorhanden	presente	Baishagu	9
11. (*) (+)	VG 65	Anther: color	Anthère : couleur	Anthere: Farbe	Antera: color		
PQ		white	blanche	weiß	blanco	Yugu 8	1
		orange	orange	orange	naranja	Hongmiaoqing	2
		brown	brune	braun	marrón	Yegu 5	3
12.	MS/ MG 71	Flag leaf: length of blade	Dernière feuille : longueur du limbe	Fahnenblatt: Länge der Blattspreite	Última hoja: longitud del limbo		
QN		short	courte	kurz	corto	Loulixu	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Lianggu	5
		long	longue	lang	largo	Yegu 5	7
13. (+)	MS/ MG 71	Flag leaf: width of blade	Dernière feuille : largeur du limbe	Fahnenblatt: Breite der Blattspreite	Última hoja: anchura del limbo		
QN		very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecho	Loulixu	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Hongshilixiang	3
		very broad	très large	sehr breit	muy ancho	Anai 4	5

		English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	VG 71	Flag leaf: anthocyanin coloration of blade	Dernière feuille : pigmentation anthocyanique du limbe	Fahnenblatt: Anthocyanfärbung der Blattspreite	Última hoja: pigmentación antociánica del limbo		
QN		weak	faible	gering	débil	Jinmiaogu	1
		medium	moyenne	mittel	media	Lianggu	3
		strong	forte	stark	fuerte	Bianganhuang	5
15.	MS/ (*) MG (+) 71	Stem: length	Tige : longueur	Halm: Länge	Tallo: longitud		
QN		very short	très courte	sehr kurz	muy corto	Loulixiu	1
		short	courte	kurz	corto	Zhangai 10	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Kenya	5
		long	longue	lang	largo	Lianggu	7
		very long	très longue	sehr lang	muy largo	Yintianhan	9
16.	MG (+) 71	Stem: diameter	Tige : diamètre	Halm: Durchmesser	Tallo: diámetro		
QN		small	petit	klein	pequeño	Loulixiu	1
		medium	moyen	mittel	medio	Lianggu	3
		large	grand	groß	grande	Yintianhan	5
17.	VG 81	Glume: anthocyanin coloration	Glume : pigmentation anthocyanique	Hüllspelze: Anthocyanfärbung	Gluma: pigmentación antociánica		
QL		absent	absente	fehlend	ausente	Yanandali	1
		present	présente	vorhanden	presente	Yugu 8	9
18.	MG (+) 91-92	Plant: number of elongated internodes	Plante : nombre d'entre-noeuds allongés	Pflanze: Anzahl gestreckter Internodien	Planta: número de entrenudos alargados		
QN		few	petit	gering	bajo	Hongshilixiang	3
		medium	moyen	mittel	mediano	Yegu 5	5
		many	élevé	groß	alto	W 77	7
19.	VG (*) (+) 91-92	Panicle: attitude in relation to stem	Panicule : port par rapport à la tige	Rispe: Haltung im Vergleich zum Halm	Panícula: porte en relación con el tallo		
QN	(a)	erect	dressée	aufgerichtet	erecto	Anai 3	1
		semi erect	demi-dressée	halbaufrecht	semierecto	Yugu 8	2
		horizontal	horizontale	waagerecht	horizontal	Lianggu	3
		drooping	retombante	überhängend	colgante	Ribenchixu	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*) (+)	MS/ MG 91-92	Plant: length of peduncle	Plante : longueur du pédoncule	Pflanze: Länge des Rispenstiels	Planta: longitud del pedúnculo	
QN	(a)	short	courte	kurz	corto	Ai 88 3
		medium	moyenne	mittel	medio	Anai 17 5
		long	longue	lang	largo	Anai 3 7
21. (*) (+)	VG 91-92	Panicle: shape	Panicule : forme	Rispe: Form	Panícula: forma	
PQ	(a)	conical	conique	konisch	cónica	Hongfengu 1
		spindle	fusiforme	spindelförmig	fusiforme	Kenya 2
		cylindrical	cyllindrique	zylindrisch	cilíndrica	Ai 88 3
		club	en massue	klump	claviforme	Taohuami 4
		duck mouth	bec de canard	Entenschnabel	en forma de boca de pato	W 59 5
		cat foot	patte de chat	Katzenpfote	en forma de pie de gato	Maotigu 6
		branched	ramifiée	verzweigt	ramificada	Foshougu 7
22. (*)	MS/ MG 92	Panicle: length	Panicule : longueur	Rispe: Länge	Panícula: longitud	
QN	(a)	short	courte	kurz	corta	Loulixu 3
		medium	moyenne	mittel	media	Hongshilixiang 5
		long	longue	lang	larga	Yintianhan 7
23. (*) (+)	MG 92	<u>Excluding varieties with panicle shape: branched: Panicle: density</u>	<u>À l'exclusion des variétés avec forme en panicle : ramifiée : Panicle : densité</u>	<u>Ohne Sorten mit Form der Rispe: verzweigt: Rispe: Dichte</u>	<u>Excluidas las variedades con forma de panícula: ramificada: Panícula: densidad</u>	
QN	(a)	lax	lâche	locker	laxa	Jinmiaogu 1
		medium	moyenne	mittel	media	Lianggu 3
		dense	dense	dicht	densa	Yugu 8 5
24. (+)	MS/ MG 92	Panicle: number of grains on primary branch	Panicule : nombre de grains sur la ramification principale	Rispe: Anzahl Köner am Primärrast	Panícula: número de granos en la rama primaria	
QN	(a)	few	faible	gering	bajo	Ribenchixu 3
		medium	moyen	mittel	medio	Lianggu 5
		many	élevé	groß	alto	W 77 7
25. (*)	MG 92	1000 grain weight	Poids de 1 000 grains	Tausendkorngewicht	Peso de 1.000 granos	
QN		low	petit	gering	pequeño	W 67 3
		medium	moyen	mittel	medio	Hongmiaoqing 5
		high	grand	hoch	grande	Lianggu 7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (*) (+)	VG 92	Grain: shape	Grain : forme	Korn: Form	Grano: forma	
PQ	narrow ovate	ovale étroit	schmal eiförmig	oval estrecho		1
	medium ovate	ovale moyen	mittel eiförmig	oval medio		2
	circular	circulaire	kreisförmig	circular		3
27. (*)	VG 92	Grain: color	Grain : couleur	Korn: Farbe	Grano: color	
PQ	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Anai 3	1
	grey	gris	grau	gris	Kenya	2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Jinmiaogu, Ribenchixu	3
	brown	brune	braun	marrón	Yugu 8	4
	red	rouge	rot	rojo	Hongmiaoqing	5
	black	noire	schwarz	negro	Heiniangu	6
28. (*)	VG 92	Dehusked grain: color (not polished)	Grain décortiqué : couleur (sans polissage)	Entspelztes Korn: Farbe (nicht poliert)	Grano descascarado: color (sin pulir)	
PQ	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Taohuami	1
	grey	gris	grau	gris	Hongmiaoqing	2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Lianggu, Yugu 8	3
29. (*) (+)	VG 92	Endosperm: type	Endosperme : type	Endosperm: Typ	Endospermo: tipo	
QL	waxy	cireux	wachsig	ceroso		1
	non-waxy	non cireux	nicht-wachsig	no ceroso		2

8. Explications du tableau des caractères

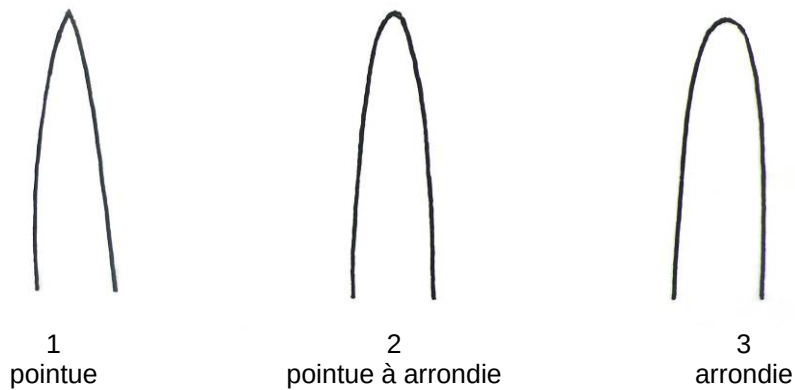
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci après :

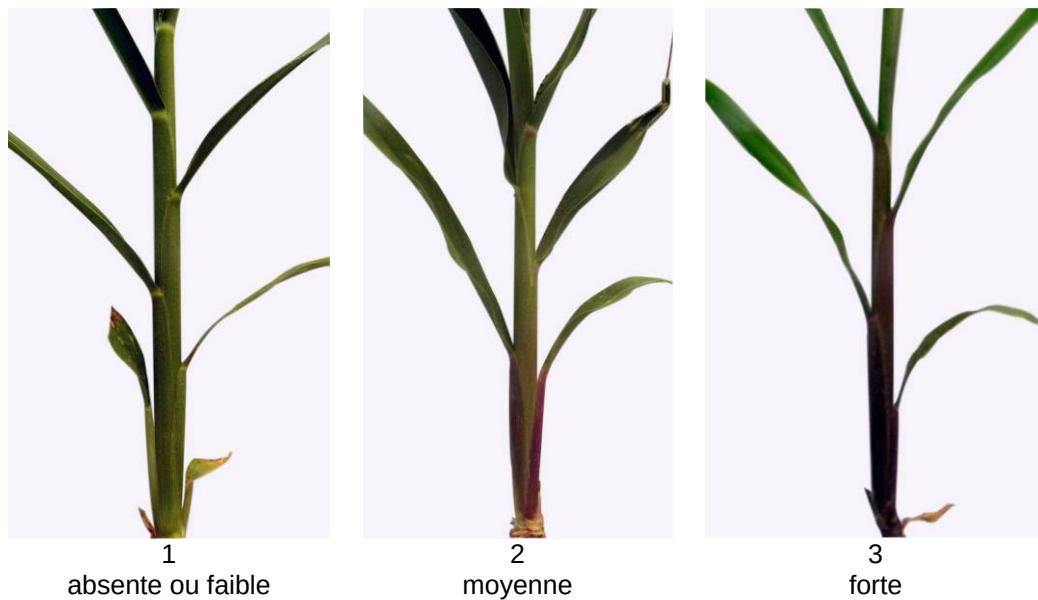
(a) À observer sur la panicule de la principale tige.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Première feuille : forme du sommet



Ad. 2 : Plante : pigmentation anthocyanique de la gaine de la feuille basale



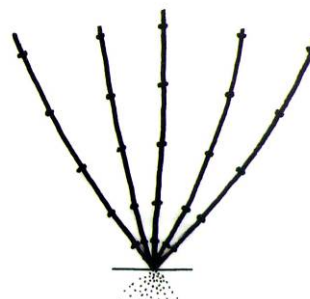
Ad. 4 : Plante : port



1
dressée

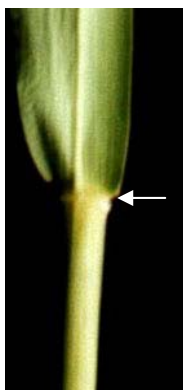


2
demi-dressée



3
étalée

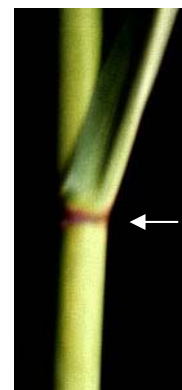
Ad. 5 : Plante : pigmentation anthocyannique du piédestal de la feuille



1
absente ou faible



2
moyenne



3
forte

Ad. 6 : Époque d'épiaison

L'époque d'épiaison est l'époque à laquelle 50% des plantes ont atteint le stade 45.

Ad. 8 : Feuille : port du limbe

L'observation doit être effectuée sur les feuilles du tiers moyen de la tige.



1
dressé



2
demi-dressé



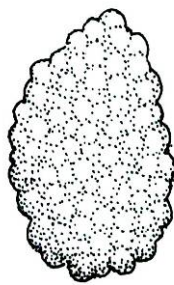
3
horizontal



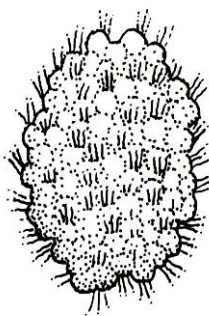
4
retombant

Ad. 9 : Panicule : longueur des épines

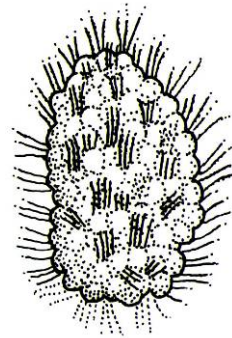
Les épines ont pour origine les épillets stériles.



1
courte



3
moyenne



5
longue

Ad. 11 : Anthère : couleur

L'observation doit être effectuée tôt le matin avant que les anthères ne se fendent.

Ad. 13 : Dernière feuille : largeur du limbe

L'observation doit être effectuée sur la partie la plus large du limbe.

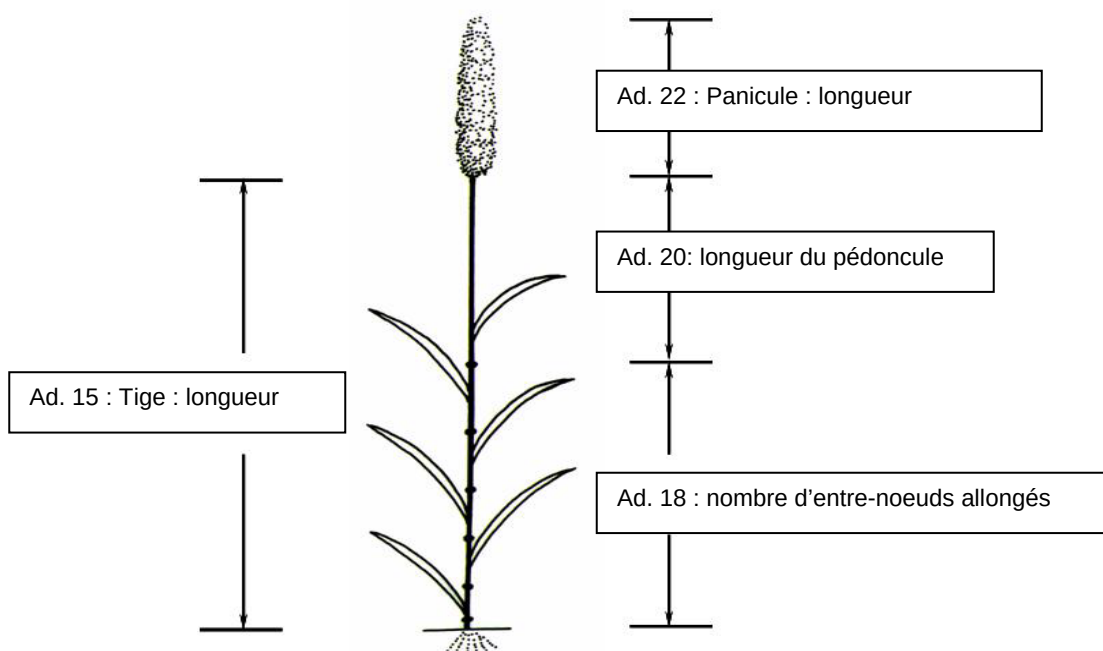
Ad. 15 : Tige : longueur

Ad. 18 : Plante : nombre d'entre-nœuds allongés

Ad. 20 : Plante : longueur du pédoncule

Ad. 22 : Panicule : longueur

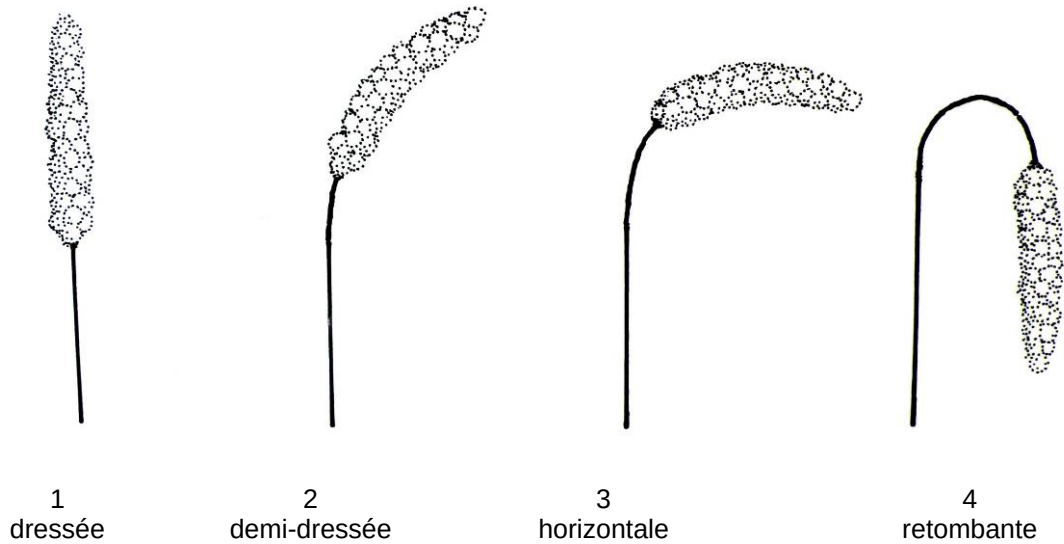
Lors du dénombrement des entre-nœuds allongés, il faut les dénombrer à l'exception du pédoncule.



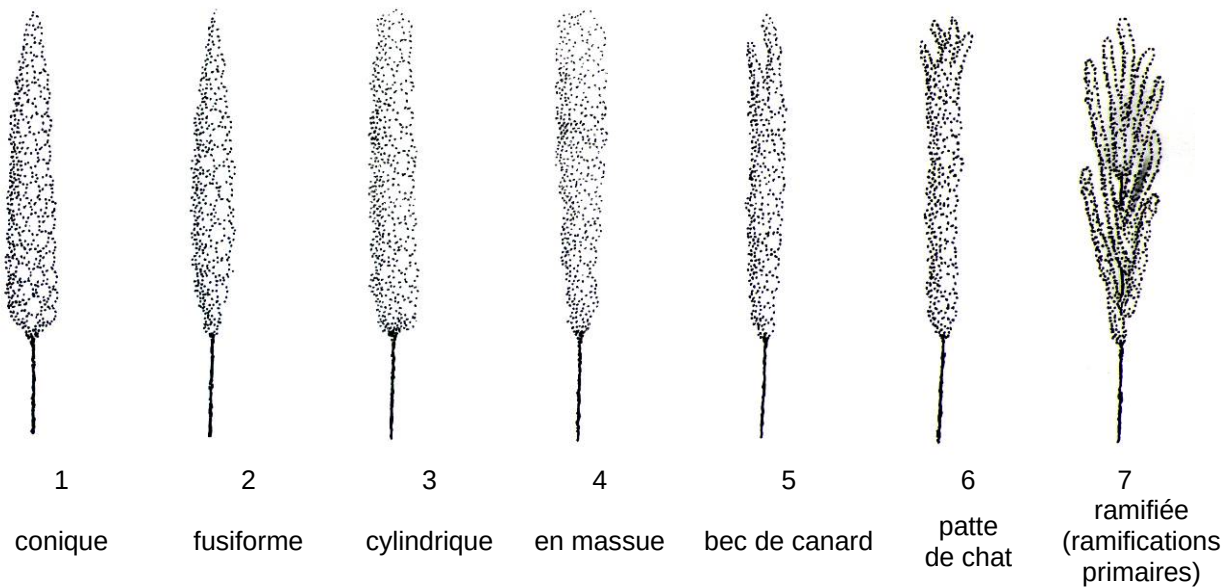
Ad. 16 : Tige : diamètre

L'observation doit être effectuée entre le troisième et le quatrième nœud à partir de la base.

Ad. 19 : Panicule : port par rapport à la tige



Ad. 21 : Panicule : forme



Ad. 23 : À l'exclusion des variétés en forme de panicule : ramifiée : Panicule : densité

La densité de la panicule de la tige est le nombre de rachis par centimètre au tiers moyen de la panicule.

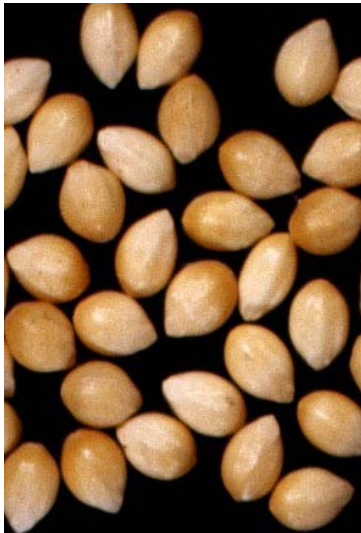
Ad. 24 : Panicule : nombre de grains sur la ramification primaire

Le nombre de grains doit être compté sur une ramification primaire prélevée au tiers moyen de la principale panicule de la tige.

Ad. 26 : Grain : forme



1
ovale étroit



2
ovale moyen



3
circulaire

Ad. 29 : Endosperme : type

Le caractère est observé par réaction à une solution de 3% d'iodure de potassium et de 1% d'iodure : l'endosperme de type cireux est coloré en pourpre rougeâtre; l'endosperme de type non cireux est coloré en pourpre bleu.

8.3 Code décimal pour les phases de croissance des céréales (Millet d'Italie)

Code à	Description générale	
1	2	
Germination		
00	Graine sèche	
01	Début de l'imbibition	
02		
03	Imbibition complète	
04		
05	Sortie de la racine	
06		
07	Sortie du coléoptile	
08		
09	Feuille jusqu'au sommet du coléoptile	
Croissance de la plantule		
10	Première feuille traversant le coléoptile	
11	Première feuille étalée	
12	2 feuilles étalées	
13	3 feuilles étalées	
14	4 feuilles étalées	
15	5 feuilles étalées	
16	6 feuilles étalées	
17	7 feuilles étalées	
18	8 feuilles étalées	
19	9 feuilles étalées ou plus	
Tallage		
20	Maître brin seulement	
21	Maître brin et 1 talle	
22	Maître brin et 2 talles	
23	Maître brin et 3 talles	
24	Maître brin et 4 talles	
25	Maître brin et 5 talles	
26	Maître brin et 6 talles	
27	Maître brin et 7 talles	
28	Maître brin et 8 talles	
29	Maître brin et 8 talles	
Élongation de la tige		
30	Redressement de la partie aérienne	
31	1 ^{er} nœud décelable	
32	2 ^e nœud décelable	
33	3 ^e nœud décelable	
34	4 ^e nœud décelable	

Code à	Description générale	
1	2	
Germination		
00	Graine sèche	
35	5 ^e nœud décelable	
36	6 ^e nœud décelable	
37	7 ^e nœud décelable	
38	8 ^e nœud décelable	
39	Dernière feuille ou collerette visible	
Gonflement et émergence de l'inflorescence		
40		
41	Gonflement	
43	10% de l'inflorescence visible/dégagée	
45	50% de l'inflorescence visible/dégagée	
47	Toute l'inflorescence visible/dégagée	
49		
Anthèse		
60	Début de l'anthèse	
65	Mi-anthèse	
69	Anthèse complète	
Stade laiteux		
70		
71	Caryopse	
73	Début laiteux	
75	Mi-laiteux	
77	Fin laiteux	
Stade pâteux		
80		
81	Début pâteux	
85	Pâteux tendre	
89	Pâteux dur	
Maturation		
90		
91	Le caryopse est dur (difficile à couper avec l'ongle)	
92	Le caryopse est dur (ne peut plus du tout être entamé avec l'ongle)	
93	Le caryopse se détache dans la journée	
94	Sur maturité, la paille est morte et s'affaisse	
95	Semence dormante	
96	Semence viable donnant 50% de germination	
97	Fin de la semence dormante	

9. Bibliographie

Institute of Plant Germplasm, CAAS, 1985: Catergery of Chinese Land Races of Foxtail Millet. Agriculture Press. Beijing, CN.

Ping Lu, 2006: Descriptors and Data standard for foxtail millet (*Setaria italica* (L.) Beauv.). China Agriculture Press. Beijing, CN.

Xianmin Diao, Wei Li, Zhihai Zhao, Wenying Zhang, Hui Zhi, Yongfang Wang, Runqi Wang, Peng Wang, 2005: Guidelines for the Conduct of Test for Distinctness, Uniformity and Stability of Foxtail Millet (*Setaria italica* Beauv.). Chinese standard, in Chinese.

Yinmei Li et al., 1997: Breeding of Foxtail Millet. Agriculture Press. Beijing, CN.

Zadoks, J.C., Chang, T.T., Konzak, C.F., 1974: A decimal code for the growth stages of cereals. Weed Research 14: pp. 415-421.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale	
--	--

1. Objet du questionnaire technique	
1.1 Nom botanique	Setaria italica (L.) Beauv.
1.2 Nom commun	Millet d'Italie

2. Demandeur	
Nom	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopieur	
Adresse électronique	
Obtenteur (s'il est différent demandeur)	

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur	
Dénomination proposée (le cas échéant)	
Référence de l'obtenteur	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement))

4.1.4 Autre []
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

Type de matériel

- a) lignée []
fertilité mâle []
stérilité mâle []
b) hybride []
c) autre (préciser) []

Dans le cas de variétés hybrides, le schéma de production de l'hybride doit être indiqué sur une feuille à part. Il convient d'indiquer en détail toutes les lignées parentales nécessaires pour la propagation de l'hybride.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).			
Caractères	Exemples	Note	
5.1 Plante : pigmentation anthocyanique de la gaine de la feuille basale (2)			
absente ou faible	Jingumi	1 []	
moyenne	Ribenchixu	2 []	
forte	Lianggu	3 []	
5.2 Époque d'épiaison (6)			
très précoce	Loulixu	1 []	
très précoce à précoce		2 []	
précoce	Lianggu	3 []	
précoce à moyenne		4 []	
moyenne	Jinmiaogu	5 []	
moyenne à tardive		6 []	
tardive	Ribenchixu	7 []	
tardive à très tardive		8 []	
très tardive	W56	9 []	
5.3 Tige : longueur (15)			
très courte	Loulixu	1 []	
très courte à courte		2 []	
courte	Zhangai 10	3 []	
courte à moyenne		4 []	
moyenne	Kenya	5 []	
moyenne à haute		6 []	
longue	Lianggu	7 []	
longue à très longue		8 []	
très longue	Yintianhan	9 []	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 Graine : couleur (27)		
blanchâtre	Anai 3	1 []
grise	Kenya	2 []
jaune	Jinmiaogu, Ribenchixu	3 []
brune	Yugu 8	4 []
rouge	Hongmiaoqing	5 []
noire	Heiniangu	6 []
5.5 Endosperme : type (29)		
cireux		1 []
non cireux		2 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
-------------------------	-----------------	-----------------------	--

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Feuille : port du limbe</i>	<i>dressé</i>	<i>semi-dressé</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété? Oui [] Non [] (Dans l'affirmative, veuillez préciser)
7.2	Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen? Oui [] Non [] (Dans l'affirmative, veuillez préciser)
7.3	Autres renseignements

8.	Autorisation de dissémination
a)	La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination? Oui [] Non []
b)	Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue? Oui [] Non []
	Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) Micro-organismes (p.ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [☐]	Non [☐]
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [☐]	Non [☐]
c) Culture de tissus	Oui [☐]	Non [☐]
d) Autres facteurs	Oui [☐]	Non [☐]

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur			
Signature		Date	

[Fin du document]